



HABITATIONS SANS FUMÉE AU QUÉBEC

1001, boul. de Maisonneuve Ouest, Bureau 420, Montréal QC, H3A 3C8, info@habitationssansfumeeqc.org

La fumée de tabac secondaire (FTS), c'est quoi?

La **fumée de tabac secondaire** (FTS) c'est bien plus qu'une nuisance! C'est un mélange toxique de plus de 4 000 produits chimiques dont au moins 70 causent le cancer. Elle a **des effets immédiats et à long terme sur la santé** des personnes. C'est pourquoi les gouvernements ont progressivement généralisé les interdictions de fumer dans les lieux intérieurs publics, et même dans les voitures avec enfants et certains lieux extérieurs (entrées des édifices, terrains de jeu, etc.). Selon **un sondage réalisé par l'ADNF** en 2012, un résident québécois sur deux était affecté par la fumée secondaire. Au Québec, en 2013-2014 au total 6,2 % des 12 ans et plus étaient régulièrement exposés à la fumée secondaire à leur domicile, si l'on se réfère aux **statistiques du ministère de la Santé et des services sociaux** (MSSS). Une enquête avait révélé une proportion similaire (6,6%) chez les **Ontariens en 2018**.

La FTS se déplace, en fonction des différences de pression d'air entre les logements, les étages et entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment. **La FTS** peut aussi se déplacer depuis la cour ou le balcon d'un voisin, entrer par les portes et les fenêtres ouvertes. Il est rarement possible de s'en débarrasser lorsqu'il est permis de fumer dans un immeuble car les sources d'infiltrations sont nombreuses :

- les prises électriques, de câble ou de téléphone;
- les luminaires de plafond;
- les fissures et les ouvertures autour des lavabos, comptoirs, fenêtres;
- les portes, planchers, murs ou plafonds suspendus;
- le système de ventilation ou à air pulsé.

La fumée secondaire est un problème de taille pour de nombreux résidents notamment les jeunes enfants, les aînés et ceux atteints de troubles de santé chroniques. Elle aggrave les risques de maladie cardiaque et de cancer du poumon et provoque des problèmes respiratoires aigus. Selon le rapport ***Interventions et mesures pour réduire l'exposition des populations défavorisées sur le plan socioéconomique à la fumée de tabac dans leur domicile*** de l'**Institut national de santé publique du Québec**, il n'existe aucun niveau d'exposition sécuritaire à la fumée secondaire. **L'Organisation mondiale de la Santé** rappelle aussi que les non-fumeurs, y compris les femmes et les enfants ont le droit de respirer un air sans tabac. Il est aussi essentiel que les personnes soient informées des dangers que représente la fumée de tabac secondaire pour elles-mêmes, les fœtus, les enfants et les autres membres de la famille. Même les animaux sont affectés et peuvent développer des maladies d'après **l'Association canadienne des médecins vétérinaires**.

Par ailleurs, les résidus de fumée secondaire qui se déposent sur les objets et qui peuvent revenir en circulation sont également problématiques, surtout pour les enfants, et constituent ce que l'on appelle la [fumée tertiaire](#).

Des solutions partiellement efficaces

Il est impossible d'éliminer en totalité la fumée présente dans l'air intérieur, si bien que l'[American Society of Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers \(ASHRAE\)](#), l'autorité qui fixe les normes de ventilation reconnues à l'international, considère qu'il faudrait interdire de fumer dans les immeubles multi-logements et à proximité. Elle préconise par ailleurs de poursuivre les recherches sur les effets sur la santé d'une exposition involontaire dans un environnement clos à la fumée de cannabis, l'utilisation de chicha et de dispositifs de vapotage contenant de la nicotine.

La ventilation, les systèmes de purification d'air ou filtres à air peuvent éliminer seulement une partie de la FTS. De même, boucher les fissures, calfeutrer portes et fenêtres peut uniquement limiter l'entrée de fumée secondaire et améliorer la qualité de l'air. En 2006, le rapport du directeur du Service de santé publique des États-Unis sur la fumée secondaire indiquait que *« les systèmes typiques de chauffage, de climatisation et d'évacuation de la plupart des foyers américains ne peuvent pas éliminer les particules de fumée secondaire. »*